

CHRONIQUE TRIFLUVIENNE

IX.

Les dangers auxquels s'exposaient les Sauvages qui descendaient à la traite des Trois-Rivières, n'empêchèrent pas les Hurons d'y apporter leurs pelleteries dans l'été de 1642. Les Pères Jogues et Rymbaut, partis du saut Saint-Marie le 13 juin, avec eux et cinq Français, arrivèrent aux Trois-Rivières le 18 juillet, après trente-cinq jours de fatigues. On comptait sur la route à peu près trois cents lieues, accidentées de quarante portages.

Au printemps de cette même année, les deux Pères avaient visité le saut Sainte-Marie, les premiers de tous les blancs, reconnaissant ainsi l'entrée du lac Supérieur. L'idée des découvertes, abandonnée par le successeur de Champlain, restait parmi les Jésuites, qui, d'année en année, repoussaient les limites de l'Amérique inexplorée.

Le Père Charles Rymbaut, atteint d'une maladie lente, se rendit à Québec, où il mourut l'automne suivant. " Il avait le cœur plus grand que tout son corps, quoiqu'il fût d'une riche taille, " dit la *Relation*.

Aussitôt la traite finie, les Sauvages qui, ordinairement, s'éloignaient le moins des Trois-Rivières, (Algonquins, Montagnais, Attikamègues) se dispersèrent pour aller soit dans les villages de leurs nations plus éloignés, soit à la chasse, afin de ne pas rencontrer les Iroquois dont l'audace et les succès faisaient des Trois-Rivières un refuge assez précaire pour ceux qui, comme certains colons et les Sauvages, n'habitaient pas le fort même.

Le principal chef de la flottille huronne était le fameux Ahatsitari, déjà nommé. Au moment de repartir des Trois-Rivières, il prononça un discours : " Si je tombe entre les mains des Iroquois, dit-il, je ne puis espérer de vivre, mais avant de mourir, je leur demanderai ce que les Hollandais et les Anglais ont apporté dans